

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Evenement-commun-AJM-UJA-de-Paris.html>

# Évènement commun AJM / UJA de Paris autour de l'éloquence, 26 septembre 2018

Date de mise en ligne : vendredi 28 septembre 2018

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

Le 26 septembre 2018, l'association des Jeunes Magistrats (AJM) et l'Union des Jeunes Avocats (UJA) de Paris organisaient leur premier évènement commun de la rentrée 2018-2019, autour de la question de l'éloquence, alors que se joue actuellement au théâtre Antoine la pièce « Plaidoiries », avec Richard Berry, sur une mise en scène d'Eric Théobald.

Convaincue depuis plusieurs années de la nécessité d'agir en faveur du décloisonnement, l'AJM se réjouissait de pouvoir travailler de concert avec l'UJA de Paris sur une question aussi riche que celle de « l'art de bien parler ».

La soirée a débuté par la pièce de théâtre, inspirée de l'ouvrage Les grandes plaidoiries des ténors du barreau de Matthieu Aron. De Véronique Courjault à Maurice Papon en passant par Christian Ranucci, Zyed Benna et Bouna Traoré, Richard Berry a usé de son talent pour faire revivre des plaidoiries liées à des faits majeurs de société ayant profondément marqué l'histoire judiciaire de ces quarante dernières années.

Un temps d'échange entre le public (composé de jeunes magistrats, jeunes avocats, greffiers, policiers et gendarmes...) les membres de l'équipe artistique et Richard Berry a suivi la pièce, animé par Maître Bertrand Périer, avocat et spécialiste de l'art oratoire, Caroline Vigneaux, ancienne avocate devenue humoriste et Matthieu Aron, journaliste. Les débats qui ont suivi dans une salle comble, autour de la manière dont avocats et magistrats percevaient l'éloquence et dont le monde du théâtre concevait lui-même cette question ont été particulièrement riches.

L'AJM tient à remercier à nouveau le théâtre Antoine pour son accueil, l'UJA de Paris pour le succès de cet évènement commun, et souhaite une poursuite de cette fructueuse collaboration entre les jeunes avocats et les jeunes magistrats.